

DISCOURS VŒUX LUNDI 9 JANVIER 2017

Bonjour à toutes et à tous,
Madame le Sénateur - Maire, Présidente du Conseil d'Administration,
Madame la Députée,
Monsieur le Conseiller Départemental,
Mesdames et Messieurs les élus, administrateurs, représentants d'institution ou association,
partenaires,
Mesdames et Messieurs les résidents,
Mesdames et Messieurs les professionnels de l'établissement,
Mesdames et Messieurs les bénévoles,
Chers invités,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille en cette fin de matinée au sein des Jardins du Castel pour partager un moment de convivialité. La tradition veut que l'on adresse des vœux lors du changement d'année, donc à toutes et à tous, excellente année 2017. Que cette nouvelle année soit remplie de bonheur, réussite et santé pour vous ainsi que vos proches.

Convivialité, vœux mais également remerciements aux forces vives de l'établissement.

En premier lieu, aux membres du Conseil d'Administration et sa Présidente Madame Gatel, aux membres des instances de l'établissement (Conseil de la Vie Sociale et sa Présidente Madame Perrussel, mais aussi aux membres du Comité Technique d'Etablissement et du CHSCT),

A l'ensemble des résidents de l'établissement et nous avons aussi une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés cette année 2016,

A l'ensemble du Personnel qu'il soit médical, d'encadrement, soignant, paramédical, administratif, animateur ou des services généraux (cuisine, maintenance, blanchisserie), qui travaillent et collaborent à mes côtés au développement de cet établissement,

A Madame Fertillet, directrice l'Ecole Sainte Croix,

A Madame Despretz, comptable du Trésor,

A Monsieur Le Mesle, président du CLIC,

A Madame Lejas, Présidente de l'ADMR,

Au Père Moisan,

A Monsieur Guy et à tous les bénévoles et toutes les personnes qui sont impliquées auprès des résidents, qui collaborent avec l'équipe d'animation sous l'impulsion de Madame Cheval, animatrice coordinatrice, qui cherche toujours à innover, dans les activités à proposer,

Bien être et Santé. C'est bien là que se trouve le vrai challenge pour notre établissement. Faire en sorte, que le résident puisse se sentir heureux d'y vivre et sa santé protégée.

Je profite de cette cérémonie des vœux pour faire un retour sur l'année qui vient de s'écouler avant de vous présenter les objectifs de l'année à venir.

Pour l'année 2016, j'ai retenu 8 grands thèmes

- **Le projet d'établissement 2016 – 2020 ;**
- **L'accueil de jour « Le Castel Aristide » ;**
- **Le départ de Mme Chedaille et l'arrivée de Mme Le Marre cadres de santé ;**
- **Le renouvellement de la convention tripartie 2016 – 2021 ;**
- **Le pôle locomoteur ;**
- **La création d'un Espace de Réflexion Ethique ;**
- **Le démarrage des travaux de restructuration ;**
- **La création d'un couloir artistique aux Floralies.**

Le projet d'établissement 2016 – 2020

Le projet d'établissement 2016-2020 a été validé par les membres du Conseil d'Administration, le 25 janvier 2016, c'est notre feuille de route pour les 5 prochaines années, c'est aussi un outil de communication pour promouvoir nos atouts et mettre en œuvre nos axes d'amélioration.

Nos objectifs sont :

- Le projet architectural avec un bâtiment neuf en 2018, en remplacement du bâtiment « Oiseaux » devenu inadapté à la population accueillie,
- La restructuration d'une partie du bâtiment Oiseaux et la réflexion sur l'affectation de la partie tiers extérieur,
- La promotion de la qualité de vie des résidents en améliorant l'esprit hôtelier, en créant un espace multimédia, en aménageant des espaces verts accessibles, et en proposant des chambres agréables et adaptées dans tout l'établissement,
- La pérennisation des soins en poursuivant la formation de la prise en charge non médicamenteuse, mais aussi de la douleur, en développant la télémédecine (plaies, consultations gériatriques, diabète, dermatologie),
- L'amélioration de la participation des usagers, résidents et familles, aux différentes instances de l'établissement, en renforçant les rencontres individuelles et formalisées notamment autour du projet de vie personnalisé, en présence du résident, le tout coordonné avec efficacité par Madame Tourtelier, psychologue,
- La favorisation du bien-être des professionnels au travail en améliorant la communication et les transmissions d'informations au sein de l'EHPAD, en renouvelant l'enquête « bien-être au travail », mission confiée à Barbara Combes, élève directrice de l'EHESP,
- La poursuite des actions en faveur du développement durable en poursuivant notamment le travail engagé sur la réduction des déchets alimentaires, en s'intégrant dans un circuit d'approvisionnement des denrées en circuit court et là je félicite M. Chevalier et toute son équipe pour la grande qualité du travail accompli et leur investissement dans les nouveaux projets.

L'accueil de jour « Le Castel Aristide »

L'accueil de jour a ouvert le mercredi 9 mars 2016 et a été inauguré le vendredi 13 mai 2016. Quelques chiffres sur l'accueil de jour qui confortent notre demande d'extension. En effet, en 2016, 29 personnes (8 hommes et 21 femmes) de 64 à 96 ans ont fréquenté l'accueil de jour, en moyenne 2 jours par semaine. 15 nouvelles personnes sur les 23 nouvelles inscriptions de 2016 ont été accueillies et 12 personnes en sont sorties, 5 accueillies aux Alizés, 1 aux Floralies, 5 ont été accueillies dans un autre EHPAD, faute de place dans notre Pôle Alzheimer, 1 personne est décédée à son domicile. Le taux de remplissage annuel est de 99,4 % ce qui est exceptionnel pour un accueil de jour. En décembre nous avons même atteint 108 %.

Toute la coordination de l'accueil de jour est assurée par Madame Vobmann, cadre de santé du pôle Alzheimer, qui anime également depuis 2012 la formation d'aide aux aidants en collaboration avec le Clic Alli'âges qui se situe désormais à Cesson Sévigné. Je profite de cet instant pour remercier et féliciter Madame Vobmann et l'ensemble des professionnels pour le travail accompli, toujours dans l'intérêt des résidents et de leurs familles.

Je remercie également Madame le Sénateur – Maire, Présidente de la Communauté de Communes, pour le financement en totalité de la construction de ces locaux, par la Communauté de Communes, mais aussi la mise à disposition gratuite de ces derniers.

Le départ en retraite de Mme Chantal Chedaille et l'arrivée de Mme Valérie Le Marre

Après 44 années de travail dont 34 au sein des Jardins du Castel, Madame Chedaille, cadre de santé, a fait valoir son droit à la retraite, qu'elle a prise fin avril 2016. Pendant toutes ces années aux Jardins du Castel, Madame Chedaille s'est toujours impliquée avec beaucoup de professionnalisme et d'énergie, toujours dans l'intérêt des résidents mais aussi des équipes et de l'établissement. Encore merci pour ce grand investissement et la qualité du travail effectué.

Lors de son départ Madame Chedaille m'a précisé qu'elle partait sereine et confiante en son successeur, Valérie Le Marre. Vous aviez raison Madame Chedaille car Madame Le Marre a pris avec rapidité, efficacité et compétences la mesure et la maîtrise du poste de cadre de santé aux Jardins du Castel et des missions confiées. Son attention à la qualité de vie des résidents et aux conditions d'exercice des professionnels est également reconnue et exemplaire à bien des égards. La parfaite collaboration avec le Directeur fait aussi de Madame Le Marre et de Madame Vobmann, avec le Docteur Hervé des collaboratrices de proximité de très grande qualité que je remercie très sincèrement.

Le renouvellement de la convention tripartite 2016-2021

Après trois années d'espérance, la validation du GMP, le 25 février 2016, la validation du PMP le 28 avril 2016 et la visite de renouvellement du 31 mai 2016, la convention tripartite de troisième génération 2016 – 2021 a été signée par le Président du Conseil Départemental, le Directeur Général de l'ARS Bretagne et le Directeur de l'EHPAD, fin décembre 2016. Je tiens à cet instant à remercier le Docteur Hervé, médecin coordonnateur, qui a tout mis en œuvre avec les cadres de santé et les IDE, afin que nos évaluations soient le plus juste possible et permettent ainsi non seulement de maintenir nos moyens mais de les augmenter légèrement sans oublier M. Brignon qualitatif qui a beaucoup œuvré dans la constitution et la préparation du dossier de renouvellement.

La convention reprend les grandes orientations du projet d'établissement pour les 5 prochaines années. L'augmentation du PMP a permis une légère augmentation de la dotation soins avec notamment un passage de l'effectif de 75.95 ETP à 80.5 ETP et une régularisation de crédits pour un certain nombre de comptes.

Le bilan de la convention tripartite souligne également la qualité du travail réalisé par les professionnels dans l'établissement. Ceci a en effet été reconnu par les autorités de financement et donc valorisé afin de permettre la réalisation d'une partie de nos objectifs. Toutefois, comme vous le savez, nous vivons actuellement dans un contexte budgétaire restreint, y compris pour le secteur de la santé. L'augmentation des budgets se fait rare, alors même que les besoins existent et ne cessent de s'accroître.

Le pôle locomoteur

Depuis le mois de juillet 2016, une kinésithérapeute salariée Madame Richard a intégré le pôle locomoteur, coordonné par le médecin coordonnateur, et animé également par l'ergothérapeute et l'éducateur sportif. De nombreux ateliers sont mis en place avec cette jeune équipe de professionnels dynamiques qui interviendront d'ailleurs lors d'une journée gérontologie régionale sur le thème « Le maintien de l'autonomie en EHPAD : un défi permanent », en avril 2017.

La création d'un Espace de Réflexion Ethique

La réflexion éthique vise à donner un sens aux pratiques quotidiennes d'accompagnement des résidents ainsi qu'à permettre la prise de recul sur des thématiques complexes. Construit en 2016 grâce à l'investissement d'Anne-Laure Butault, élève directrice et à ce jour directrice de l'EHPAD de Ducey, cet espace est constitué de membres volontaires (professionnels, experts, représentants d'usagers). Il se réunit trois fois par an et est animé par Mme Le Marre cadre de santé et M. Enez, ergothérapeute. L'objectif de l'instance est d'apporter un éclairage notamment aux questions des agents, en étant également un lieu de ressources.

La création d'un couloir artistique aux Floralties

Pour terminer l'année 2016 avec une couleur artistique, nous avons avec Madame Vobmann, cadre de santé du pôle Alzheimer, lancé la réalisation de fresques dans le couloir des Floralties. Ces dernières ont été réalisées par Elisart, artiste de Dinan qui a notamment réalisé les fresques de l'Accueil de Jour. Elisart a travaillé en collaboration avec l'équipe des floralties afin de ramener de la vie, de la gaieté, dans ce long couloir, avec des univers différents que je vous invite à aller découvrir.

Les travaux de restructuration – un bilan du démarrage mais aussi un Objectif principal pour l'année 2017

Avant d'aborder ce thème, je voulais préciser que la commission de sécurité a émis, un avis favorable à la poursuite de l'exploitation de l'établissement suite à la visite de ce dernier le 26 février 2016 et je tiens à féliciter M. Jourdan responsable maintenance sécurité pour sa grande vigilance avec son adjoint M. Le Portz, pour leur investissement dans le maintien des installations et leur grande veille sur la sécurité de l'établissement.

La première réunion de préparation du chantier a eu lieu le 5 septembre 2016 et après un mois de préparation, les travaux ont démarré, la phase de travaux de VRD se termine avec la pose ce jour des bacs à eau dans le cadre de la loi sur l'eau et l'arrivée du gros œuvre l'entreprise Planchais de Vitré est imminente.

La réception de la 1^{ère} tranche est prévue fin 2017, avec livraison du nouveau bâtiment et celle de la restructuration du bâtiment existant, en octobre 2018.

18 entreprises sont concernées par le chantier dont un bon nombre sont locales.

Un tel projet de travaux n'est bien évidemment pas toujours évident à vivre au quotidien. Il reste un excellent challenge pour nous tous, mais j'ai conscience des actuels désagréments que cela peut engendrer pour vous, Mesdames et Messieurs les résidents et les professionnels. Aussi, je souhaite remercier les professionnels pour tout le soin qu'ils mettent à proposer, chaque jour, un service adapté et de qualité, ainsi qu'à répondre aux demandes qui émanent de vous, Mesdames et Messieurs les résidents.

Les autres projets 2017

⊗ ENGAGEMENT VERS LE LABEL HUMANITUDE

Depuis 2006, soit maintenant 10 ans, l'EHPAD « Les Jardins du Castel » s'appuie notamment sur la philosophie de l'Humanitude pour proposer aux résidents accueillis, un prendre soin reconnu comme bientraitant, un prendre soin qui respecte toutes les recommandations des autorités telles que la Haute Autorité de Santé, ANESM, ANAP, ... De nombreux professionnels ont été formés à cette méthodologie de soins qui s'appuie aussi sur le professionnalisme des équipes et sur les outils de soins complémentaires, toujours dans le but de promouvoir la bienveillance et le bien être des résidents. De ce fait, j'ai souhaité avec les membres du groupe ressources que l'établissement puisse s'engager à aller « vers le label humanitude », tout en sachant que l'humanitude n'est qu'un outil parmi tant d'autres qui sont aussi utilisés aux Jardins du Castel.

L'engagement vers le label est une marque d'exigence et de qualité pour un lieu d'accueil qui défend l'autonomie, la citoyenneté et la liberté. C'est aussi un moyen complémentaire d'impulser une vraie dynamique, tout en fédérant tous les acteurs autour de projets communs sachant que l'établissement avancera, pendant les trois ans, à son rythme en choisissant ses priorités tout en s'inscrivant dans les obligations réglementaires des évaluations interne et externe. C'est un moyen d'être reconnu comme lieu de bienveillance, soucieux d'améliorer la qualité de vie pour les résidents et les professionnels.

L'engagement vers le label c'est aussi un plus pour l'EHPAD, un repère pour les familles et les résidents mais aussi une référence pour les organismes de contrôle et de tarification.

⊗ EVALUATION INTERNE

Suite à l'évaluation externe adressée au Conseil Départemental et à l'ARS Bretagne en avril 2014, et après analyse de ce rapport, l'arrêté de renouvellement de l'autorisation nous est accordé, depuis le 19 décembre 2016, pour une durée de 15 ans à compter du 4 janvier 2017.

De ce fait, en 2017, nous allons procéder à la réalisation de notre seconde évaluation interne, en évaluant nos activités et la qualité des prestations que nous délivrons, au regard de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles validées.

⊗ BIEN ETRE AU TRAVAIL

Depuis plusieurs années, l'établissement s'engage dans l'amélioration des conditions de travail des agents, que ce soit par l'achat d'aides matérielles, par les formations, mais aussi en étant à l'écoute de ceux qui y travaillent quotidiennement. Ainsi, 2017 sera marquée par le renouvellement d'une enquête sur le bien-être au travail auprès de tout le personnel, dans l'objectif d'améliorer concrètement les conditions de travail. Cette mission sera confiée à un groupe de travail mené par Barbara Combes, l'élève directrice. Car un personnel qui éprouve un bien-être dans son activité est un personnel qui transmet du bien-être aux résidents. L'établissement s'attache à maintenir et renforcer ce cercle vertueux.

☒ REFORMES TARIFICATION

L'année 2016 a été émaillée par la mise en place progressive des mesures de la loi d'adaptation de la société au vieillissement votée fin 2015, comme les prestations socle en EHPAD qui permettent, entre autre, aux particuliers de comparer les établissements sur la base du prix, l'installation du Haut Conseil de la Famille, de l'enfance et de l'âge ou encore les conférences des financeurs.

Mais pour les EHPAD, les plus gros changements restent à venir. Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), et leur corollaire budgétaire, l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) sont désormais officiellement entrés en vigueur, avec de nombreux décrets d'application parus fin décembre 2016.

Une réforme de la tarification très attendue, pas toujours claire, négociée jusqu'au bout et qui nécessitera sans doute un temps d'adaptation aux directeurs d'établissements mais aussi aux médecins coordonnateurs et cadres de santé, qui auront un vrai rôle à jouer dans sa mise en œuvre. Je profite de cet instant pour remercier mes collaboratrices administratives Mesdames Blanc – Noury et Tourtellier, pour leur professionnalisme et leur grande disponibilité, car la mise en place de réformes est toujours précédée de changements et de temps d'adaptation.

REMERCIEMENTS

Pour conclure, du fond du cœur, je vous souhaite à nouveau, une belle et heureuse année 2017 et que cette formidable mobilisation puisse se continuer dans la bonne humeur et dans la sérénité, pour toujours mieux accompagner les résidents aux Jardins du Castel. Je souhaite également une bonne année de formation à ma collègue Barbara Combes, élève directrice en stage jusqu'au mois de juin 2017, à l'EHPAD de Châteaugiron. Que 2017 soit une Grande Année de Tolérance qui regarde ce qui se passe au-delà de notre petit espace et pour qui le mot Partage signifie encore quelque chose.

Je vous remercie de votre attention et un grand Merci à Philippe CHEVALIER et à ses collaborateurs qui nous ont préparé le cocktail qui va suivre.

Michel BARBÉ
Directeur EHPAD « Les Jardins du Castel »

**MEDAILLE D'HONNEUR REGIONALE – DEPARTEMENTALE et COMMUNALE ATTRIBUEE
PAR Monsieur le Préfet pour 30 ANS D'ACTIVITE AU SEIN DE L EHPAD**

Madame Catherine BARON – Aide Soignante – Service Verger

Née le 25 février 1962 à Rennes, vous avez intégré l'EHPAD « Les Jardins du Castel » en qualité d'ASH Auxiliaire le 9 juin 1981,

Le 9 juin 1981, vous avez été nommée Agent des Services Hospitalier en CDD avec différents contrats

Le 1^{er} mai 1987, vous avez été nommée stagiaire A.S.H.

Le 1^{er} février 1989, vous avez été nommée titulaire A.S.H.

Le 1^{er} janvier 1993, vous avez été nommée stagiaire Aide-Soignante Classe Normale

Le 1^{er} janvier 1994, vous avez été nommée titulaire Aide-Soignante Classe Normale

Le 1^{er} juillet 2002, vous avez été nommée titulaire Aide-Soignante Classe Supérieure

Le 1^{er} juillet 2007, vous avez été nommée titulaire Aide-Soignante Classe Exceptionnelle

Temps partiel du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 2008

Vous avez ainsi totalisé 30 années d'activité au sein de l'EHPAD

A ce titre vous est décernée la médaille VERMEIL, en récompense de votre dévouement au service des collectivités locales.

Je vous adresse mes plus vives félicitations ainsi que celle de Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine.